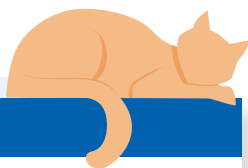


Votre check-list déménagement / emménagement





3 MOIS AVANT

Je suis **locataire** : j'informe mon bailleur.

Je suis **propriétaire** :

- **d'un appartement** : j'informe mon syndic et je demande l'arrêt des comptes.
- **d'une maison individuelle** : je n'ai aucune démarche à effectuer à ce stade.

1 MOIS AVANT

Je planifie la date de mon déménagement et je réserve, en cas de besoin, une entreprise de déménagement.

J'informe mon fournisseur d'énergie de la date de mon déménagement et je demande la résiliation à cette date. Les coordonnées sont mentionnées sur mes factures.

J'informe mon opérateur Télécoms de mon déménagement.

Client Télécoms Vialis ? Je vérifie **l'éligibilité** de ma nouvelle adresse. Je demande le transfert de mon abonnement sur telecoms.vialis.net ou j'appelle le Département commercial au **03 89 24 60 40**.

Je peux souscrire au service de **la Poste**, qui me permet de transférer mes courriers à ma nouvelle adresse.

15 À 5 JOURS AVANT

CAS N° 1 : J'emménage dans un logement déjà équipé de compteur(s)

Je prends contact avec mon fournisseur d'énergie pour souscrire à un contrat. Pour cela, je me munis des numéros de compteurs d'électricité et de gaz. Chez **Vialis**, je **souscris** à un contrat en ligne **en moins de 5 minutes** !



Je souscris, pour plus de sérénité, au [Service Illico](#) de Vialis, service d'assistance 7j/7 et 24h/24 sur les installations de gaz, électricité ou plomberie.

*À noter que si j'emménage dans un logement existant et que mes compteurs d'électricité et de gaz ont été coupés, il faut que je convienne **à l'avance** avec mon fournisseur d'un rendez-vous pour la remise en service de mes compteurs.*



Je déclare mon changement d'adresse pour tous les organismes publics (CAF, impôts, Sécurité Sociale...) sur le site www.service-public.fr.

CAS N° 2 : J'emménage dans un logement neuf

Je contacte mon [fournisseur d'énergie](#) pour toute 1^{ère} mise en service afin d'organiser la pose de(s) compteur(s), **10 jours avant** mon emménagement.

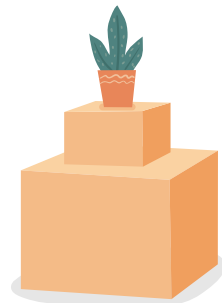
Je dois prendre en compte que ces travaux ainsi que l'obtention des certificats de conformité de mes installations intérieures peuvent prendre un long délai.



LA VEILLE

Avant mon déménagement : je nettoie l'intégralité de mon ancien logement afin qu'il soit impeccable pour l'état des lieux de sortie.

Pour mon emménagement, je pense à souscrire à une assurance habitation afin qu'elle soit valide le jour J.



JOUR J

CAS N° 1 : Je déménage

Je relève les index de **mes compteurs d'électricité et/ou de gaz** et je les transmets à mon fournisseur afin de résilier mes contrats d'énergies.

Je pense à **couper l'eau** et résilier mon contrat.

CAS N° 2 : J'emménage

Je relève les index de mes compteurs d'électricité et/ou de gaz et je les transmets à mon fournisseur d'énergie.

J + 1

Je pense à **mettre mon nom** sur la boîte aux lettres et sonnette.

Je me signale à **la mairie** afin de m'inscrire à la liste électorale.

Je peux réaliser des travaux pour faire des économies d'énergies. Vialis peut m'accompagner grâce à des [aides financières](#) dans mes rénovations.



Pour souscrire à un contrat : <https://energies.vialis.net/souscription-trv>
ou contactez-nous au **03.89.24.60.60**.

L'énergie est notre avenir, économisons-la !



Mai 2024

DEUX AGENCES :

Colmar (siège social) :
10 rue des Bonnes Gens
68000 Colmar

Neuf-Brisach :
2 rue Michel Marsal
68600 Neuf-Brisach

Vialis
Partageons l'avenir